

Louis Magiorani

**Chambord et Boulogne :
Les fermes, de l'antiquité au XIXe siècle.
Approche archéo-historique.**

Table des noms

Noms des métairies ou des dossiers	Pages	Chapitres
Anerie (L')	52	2b
Basse Cour (La)	117	4
Basse Taille (La)	108	4
Bécharrière (La)	67	2b
Boulaye (La)	111	4
Bournigal	77	2b
Bout des Chênes (Le)	10	1
Bretache (La)	34	2a
Brosses (Les)	35	2a
Bruère (La)	100	3
Couleuvreux (Le)	97	3
Croupe (La)	96	3
Fertière (La)	103	4
Fontaine Vieille	158	7
Gabillière (La)	71	2b
Gardes (Les)	123	4
Gobynière (La)	20	1
Grand Chat (Le)	59	2b
Grande Cour (La)	92	3
Grosse Haye (La)	19	1
Guillonnière (La)	74	2b
Hannetière (La)	37	2a
Haras (Le)	121	4
Haute Taille (La)	108	4
Hutte (La)	114	4
Jolivière (La)	49	2b
Landes (Les)	105	4
Lina	117	4
Maison de Dupuis (La)	104	4
Marchais Puteau (Le)	99	3

Marche (La)	90	3
Maurepas	43	2a
Méry Cassot (La maison de)	18	1
Notable (La)	87	3
Ormage (L')	94	3
Ormetrou (L')	133	4
Ormoy (L')	111	4
Parquets (Les)	144	6
Pavillon de Bracieux	138	4
Pavillon de La Chaussée-le-Comte	131	4
Pavillon de Montfaut	134	4
Pavillon de Muides	130	4
Pavillon de St-Dyé	132	4
Pavillon de Thoury	128	4
Pérou (Le)	27	2a
Petit Chat (Le)	59	2b
Petite Motte (La)	37	2a
Pinay (Le)	41	2a
Pipherie (La)	83	3
Piverie (La)	32	2a
Pont du Pinay (La maison forestière du)	140	4
Porte Halay (La)	15	1
Prieuré de Boulogne (Métairie du)	161	7
Pront (Le ou L'éperon)	109	4
Régie (La)	117	4
Ricaninière (La)	64	2b
Robinson	109	4
Ruadins (Les)	22	2a
Saint Michel (La)	16	1
Sites antiques	149	7
Sites médiévaux sans nom	157	7
Taille Régnard (La)	56	2b
Thibaudière (La)	81	3
Travaille Ribault (Le)	57	2b
Vasie (La)	110	4
Verger (Le)	85	3
Villeboury	21	1
Ysles (Les)	17	1

A propos.

Cette étude se veut collective, plus que théorique historique. Elle est constituée d'un relevé d'archives et de constats de terrain. L'*Histoire* sera ce que chacun élaborera à sa lecture.

Le mot « métairie » a connu diverses orthographe au cours des siècles, et aussi à l'intérieur d'un même texte, dont les plus fréquentes sont : mestairie, mestayrie, mestairye.

Le sens a également évolué. S'il a toujours désigné un établissement agricole, il faisait référence, à partir du XIX^e siècle, à un type de bail qui imposait au paysan de céder au propriétaire la moitié des produits, par opposition à une ferme, dont le preneur s'acquittait d'un loyer en argent, ou fermage.

Primitivement (XV^e – XVI^e siècles), les tenanciers pouvaient payer le montant de leur bail¹, d'au moins quatre façons : à moitié des produits, en argent, en part de récolte ou en argent par surface cultivée.

Le recensement des métairies de Chambord est fonction du terrain, de l'époque, des documents.

En 2008, j'en suis parvenu à 144 sites ayant supporté des bâtiments. On peut supposer que tous n'ont pas eu vocation agricole, mais nous verrons que nombreux sont ceux pour qui, avec parfois des dénominations perdues, ce fut le cas.

André Prudhomme², avec pour sources les plans de 1600, de Cassini vers 1755, du parc en 1913, compte 39 fermes ou locatures³ sur l'ensemble du parc.

Aujourd'hui de ux exploitations agricoles subsistent : le Pinay à l'est, l'Ormetrou à l'ouest, toutes deux au nord du Cosson, en sa proximité.

D'anciennes fermes sont affectées à des fonctions administratives ou d'accueil, ou abritent des expositions : la Gabilière, la Guillonnière, la Hannetière, la Piverie. Quatre autres servent d'habitation : Lina, la Hutte, la Jolivetière et la ferme des casernes⁴, avatar moderne de Lina.

En outre, il faut signaler les pavillons, aujourd'hui habitations des agents forestiers, qui, à la fin du XVIII^e siècle, ont eu une fonction agricole, et auxquels⁵ des terres et prés étaient affectés.

Les noms.

On ne connaît que quelques noms de métairies antérieures au XVI^e siècle. Le terrain conserve cependant des restes de cette époque, et certains toponymes ont été retrouvés.

¹ Sur ces baux, voir : Chambord en 1547, *sur ce site*. Pour chacune de ces mentions, il s'agit du site internet <http://www.archeoforet.org/>

² André Prudhomme, Les paysans de Chambord, ou l'envers du décor, *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, t. 53, 1998

³ Habitat d'un journalier et sa famille.

⁴ Voir le Chapitre 4/Lina. Contribution de Pascal Thévard, directeur du patrimoine bâti, à Chambord.

⁵ Voir le plan Polignac de 1787, *sur ce site*.

L'architecture.

1801 est une année charnière. Le devis de réparation des fermes⁶ cible le début des démolitions visant, par le réemploi des matériaux, à réparer les fermes encore en fonction.

Cet abondant document (60 pages d'un format intermédiaire entre A4 et A3) offre une quantité d'informations sur l'architecture des bâtiments agricoles à cette époque, détaillées au point que certains termes méritent explication.

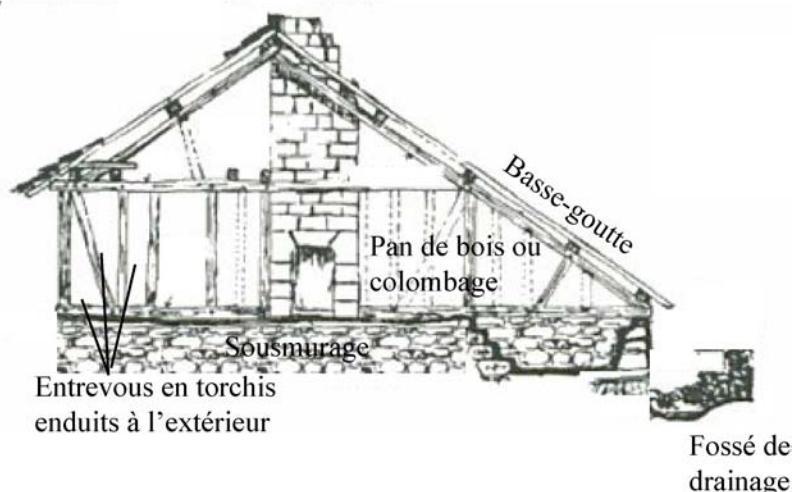


Fig. 1 : Quelques termes fréquents ; fond d'image d'après « Maison à Villeloup (Aube) en 1912 ; Jean René Trochet, *Les maisons paysannes*, p. 78, 2007.

Les bâtiments sont, en principe, composés d'un seul corps réunissant le four à pain, la chambre du fermier, l'écurie, l'étable. Le carrelage est rare ; il est réservé au foyer de la chambre à feu, parfois au dessous du lit. Le sol est en terre battue (utilisation du terme « terrassage » pour sa réalisation), y compris au grenier.

Le « sousmurage » est bâti en moellons liés « à chaux et à sable ». Quelques murs sont maçonnés, mais la plupart des façades et pignons, et toutes les cloisons sont « en pans de bois » ou « colombages ». Les intervalles entre les poteaux, appelés « entrevous » sont remplis en torchis, souvent enduits à l'extérieur, parfois à l'intérieur. Les maçons disposent de deux types d'enduits, ordinaire et « renformy⁷ », ce dernier utilisé dans des conditions difficiles.

Les appentis, descentes des toitures vers le sol ou « basse-gouttes » sont fréquents, en façade ou en pignon. Quand cette architecture affecte un pignon, on parle de toiture en croupe. Les devis de réparations du XIX^e siècle montrent que ce type de toiture existait partout dans le parc.



Fig. 2 : Grange à toiture en croupe. Ici, l'habillage des entrevous est en briques. Elles ont remplacé le torchis originel.

⁶ A.D. L.-et-Ch., Q 291, 1er Fructidor an 9 (19 août 1801), adjudgé le 22 Frimaire an 10.

⁷ Si ma lecture est bonne.

Ces formes génèrent de s s urfaces de c ouverture i mportantes, m ais pe rmettent de dégager une pièce supplémentaire, des toits à porc, etc ; surtout de diminuer la surface des murs dont les torchis et pans de bois étaient plus fragiles que la tuile.

Les couvertures sont en tuiles sur les métairies, parfois en ardoises sur les pavillons aux portes.

Les réparations se font « en entier », le plus fréquemment « en recherche », c'est-à-dire seulement là où c'est nécessaire.

Antérieurement, les parties en bois et torchis sont plus importantes : le four pouvait être la seule partie maçonnée. Les restes sont alors réduits à un tout petit monticule. Plus anciennement encore, on peut imaginer des fours en terre, comportant un sol et une voûte avec une ouverture pour enfourner⁸. De cette époque, tout a disparu.

Quelques dates marquant l'histoire médiévale ou moderne des fermes :

L'évolution générale, à partir du XVI^e siècle a été l'abandon non programmé, puis à partir de 1710, la suppression volontaire de locatures et de villages, pour des raisons⁹ tenant à la chasse et à l'éviction d'une population refusée par le château. En 1806¹⁰, une nouvelle politique est définie visant à réunir les fermes les plus proches pour augmenter la rentabilité des nouveaux lots. Devaient subsister sept exploitations dont deux au sud du Cosson.

XIII^e siècle : Les Ruaudins,

XIV^e : La Piverie,

XV^e : Le Périou, Les Isles, La St Michel...,

1710 : Destructons volontaires, pour évincer des habitants indésirables,

vers 1745 : Les fermiers sont exclus du domaine, leur présence gênant la chasse ; retour vers 1750,

vers 1778 : destruction du château de Montfaut,

18 brumaire an 9¹¹ : le vent de cette nuit a emporté la couverture du bâtiment des casernes,

1801 : début des destructions pour récupération des matériaux,

6 nivôse an 12¹² : un ouragan cause des dommages au château et aux autres édifices,

vers 1831 : premières démolitions des fermes abandonnées,

1855 : dernier abandon ; Bournigal.

⁸ Comme on pouvait en voir en Algérie, dans les années soixante.

⁹ A. Prudhomme, *op. cit.*

¹⁰ A.D. L.-et-Ch., Q 295.

¹¹ A.D. L.-et-Ch., Q 291 ; 30 octobre 1800.

¹² A.D. L.-et-Ch., Q 295 ; 28 décembre 1803.

Les métairies et la Révolution française.

La période révolutionnaire engendra des perturbations dans la gestion des métairies. Suite au passage de l'administration royale à celle de la république, tous les fermiers du parc furent prévenus d'avoir à « déguerpir » au premier novembre 1792. Il fallait établir de nouveaux baux au profit de la « nation ».

« ...que la nation entend jouir du choix dans les baux qui ont été faits aux ci-dessus nommés, les objets y énoncés par procès-verbaux du 17 juin et 24 janvier 1792, suivant qu'il appert d'un arrêté du district le treize floréal, portant que les dits baux faits le dix sept et vingt quatre janvier mil sept cent quatre-vingt douze seront résiliés. En conséquence que les dits susnommés soient tenus de déguerpir et quitter les plantations, les biens et objets à lui affermés à compter du 11 brumaire prochain, premier novembre vix ; auquel jour, leurs baux seront résiliés ; à ce que le contenu de la présente signification et notification, ils n'en ignorent, fait et laissé à chacun des susnommés copie des présentes¹³ ».

Ces ordres de mandes, enquêtes, réponses, avis divers, « vues », nécessités par le changement de régime, qui ont généré une quantité importante de documents qui nous éclairent sur cette période.

Les métairies : aspect actuel.

Donner la fonction d'un bâtiment qui n'existe plus que sous la forme d'un épandage de pierres et de tuiles, relève en partie de l'Histoire, en partie du voisinage géographique qui peut influencer sur l'interprétation historique.

Le voisinage de carrières importantes peut laisser croire, par exemple, que Mi310/1 et Mi310/2 peuvent être liées à leur exploitation.

Le pierrier Mi223/1 appartient au territoire de la faisanderie de 1600, située entre le château et les Grands Fossés.

Ceux des restes que l'histoire connaît comme étant des métairies, ceux liés à des labours en planches, ceux établis en présence d'un ou de plusieurs points d'eau et proches ou couverts de vergers, témoignent d'une implantation dans la durée. Dans ces temps préindustriels, la subsistance d'une famille ne pouvait être qu'agricole.

Il semble raisonnable de choisir cette fonction pour tous les sites dont les restes sont semblables à ceux connus comme tels.

Les métairies apparaissent sous la forme d'amas (avec une épaisseur), ou d'épandages (à plat) de pierres, de fragments de tuiles à crochet, avec, dans le meilleur des cas, quelques tessons de pots, précisant, s'ils sont assez nombreux, la date d'abandon.

Métairies et épineux.

Tous les restes que les textes ou les plans identifient comme établissements agricoles sont associés à des épineux. Ces arbustes sont de deux sortes, comme le montrent les photos ci-dessous.

¹³ A.D. L.-et-Ch., Q 1705. Actes notariés de 26, 27, 28 floréal an II.



Fig. 3 : Prunellier (*Prunus spinosa*), ou « buisson noir », « épinette », « épine blanche ».



Fig. 4 : Aubépine (*Crataegus monogyna*) ou « buisson blanc », « épine blanche ».

Exceptions : les sites des prairies actuelles (Bout des Chênes).

« Ce sont tous de vieux des habités de formations végétales de type rudéral. Leur fonction première dans le monde paysan était la confection de haies épineuses ; avec quelques autres, ils ont été remplacés par les barbelés. Si on trouve avec eux des traces de pommiers, poiriers, plus ou moins sauvages, le lieu peut être un ancien verger. Ils ajoutent aux parcellaires, aux restes archéologiques, des éléments de compréhension du site.

L'entretien des haies était valorisé en fagots pour chauffer les fours à pain »¹⁴.

A contrario, il est tentant de considérer que toute zone d'épineux de quelque importance peut abriter une métairie. Fréquemment, le terrain confirme :

L'étang de la Porte Halay appuie sa rive est contre un mamelon s'élevant rapidement à 90 mètres, couronné d'un rond d'épineux. Ce rond est apparemment dépourvu de restes attendus.

La prospection de la rive est de l'étang, en contrebas des épineux, révèle un épandage peu dense de tuiles, briques, ardoise, et quelques tessons datés fin XIVe à XVIe siècle.

Le nom de la métairie, authentifiant ces restes, est survenu plus tard : La Porte Haslé, métairie ruinée¹⁵.

Absence de pierres, absence de tuiles.

Sur ce site : absence de pierres.

Ici ou ailleurs, cette absence évoque un bâtiment construit :

- soit de poteaux et torchis,
- soit de pierres (aujourd'hui enterrées, voir plus bas),

et couvert de tuiles et d'ardoises.

Un autre cas avec abondance de tuiles, et, il est vrai, quelques pierres, est fourni par Mi375/1, une des deux maisons potentielles de Méry Cassot, citée dans le texte de 1547.

¹⁴ Nathalie Batisse, ethnobotaniste ; mail du 16/09/2009.

¹⁵ A. N., Q¹ 302, Table des noms du parc de 1676 – 1727.

Les sites dépourvus de tuiles ne sont pas rares. Ce sont des pierriers sans apparemment de briques ni tessons de poteries.

Au nord du Cosson :

Carte 5¹⁶ : Mi269/1,

Carte 6 : Mi009/1, Mi010/1, Mi013/1, Mi024/1, Mi029/1,

Carte 7 : Mi006/1, Mi007/2.

Au sud du Cosson :

Carte 1 : Mi269/1, Mi271/2, Mi286/2, Mi310/2, Mi414/2, Mi484/3, Mi499/1 (Montfauult, fragment d'une plaque latérale de cheminée),

Carte 2 : Mi263/1 (identifiée comme La Taille Régnard), Mi289/6 (1 brique), H446 (surprenant par la taille), Mi451/6.

Carte 3 : Mi223/1, Mi321/1, Mi431/1,

Carte 4 : Mi201/2 ;

Ces sites évoquent des bâtiments en partie de pierre, à couverture végétale. L'absence de céramique en surface rend impossible la datation.

Deux observations sont à noter :

- L'année où j'ai prospecté leur zone, des sites authentifiés comme métairies, localisés par le plan de 1787, d'une bonne exactitude, ne laissaient voir ni pierres ni tessons, révélés seulement par leurs anciens vergers :

La Croupe, Mi286/4,

La Marche, Mi286/5.

- Des sites enterrés ont été mis au jour par les sangliers dans leurs exercices de labours profonds, comme Mi260/2 (Zone du Grand Chat), en bordure d'une très vaste surface d'épineux, ou Mi431/1, aussi en bordure d'épineux.

Ces constats réunis montrent que d'autres métairies ont existé, en plus de celles connues à travers les textes et les plans historiques.

Ils appellent aussi à d'autres conclusions.

Le mode de construction de ces bâtiments a évolué, en remontant le temps :

- pierre et tuiles et/ou ardoise, four maçonné,
- poteaux, torchis, tuiles et/ou couverture végétale, four maçonné,
- poteaux, torchis et couverture végétale, four en terre.

Ce dernier mode ne laisse comme moyens de détection que les signes végétaux et, hypothétiquement, quelques tessons de céramique alimentaire, difficiles à repérer seuls sur un sol forestier.

Métairies et habitants des loges.

Les bûcherons et les charbonniers ont contribué à masquer les métairies. L'édification d'un foyer dans une loge requiert des pierres (surtout) et quelques briques. Ils se procuraient ces matériaux, rares dans le parc, en prélevant les restes des bâtiments.

¹⁶ Il s'agit des cartes remises au Service Régional d'Archéologie.

Ainsi, le pierrier abondant, Mi431/1, a fourni en matériaux deux au moins, sinon trois loges proches. Les deux premières ont été détruites par les sangliers, mais sont repérables aux pierres des foyers qui subsistent éparses, identiques à celles du pierrier, identifiées aussi par la présence de tessons de céramique alimentaire en grès vernissé.

Les sources documentaires.

En plus des plans utilisés par A. Prudhomme, je me suis appuyé sur le plan¹⁷ de 1745, dressé pour le maréchal de Saxe et copié pour l'usage de la 15^e Cohorte, sur le plan de 1810, sur le plan Polignac de 1787 (en dehors de ce qui concerne son projet routier) et sur le plan¹⁸ du Ministère de l'agriculture de 1970. La carte de Cassini ne pouvait m'être que d'un peu d'utilité : elle n'est pas un plan topographique ; l'échelle la contraint à ne citer que moins d'une trentaine de noms, en positions respectives parfois erronées (Thibaudière / Bout des Chênes, par exemple).

Les documents écrits, principalement utilisés, sont les suivants :

A.N. Q¹ 463, Cpte-rendu de la visite des métairies du parc par Claude Marchant et Jean d'Alesso, envoyés d'Henri II.

A.N. Q¹ 302, *Table des noms compris dans le plan¹⁹ du Parc de Chambord faite en 1676 et réformée les 2. 3. 4. janvier 1727.*

A.D. L.-et-Ch., 2 A 7. Dénombrement général de 1785-1786.

A.D. L.-et-Ch., Q 1030. Etat des terres et des batimens du 8 octobre 1791.

A.D. L.-et-Ch., Q 295. Etat des biens appartenant à la Légion d'Honneur dont les baux expirent au 11 Brumaire an XIII (2 novembre 1804).

A.D., L.-et-Ch., Q 295. Correspondance Corbigny, préfet de Loir-et-Cher – Fontenay, Trésorier de la 15^e Cohorte (de la Légion d'Honneur), du 25 septembre 1806.

Archives de Chambord, J.A. LAULT, avoué, *Procès-Verbal , contenant visites et état de lieux du domaine rural de Chambord affermé par S.A.R. madame le Princesse de Wagram à Mr. Thomas Thornton*, 1817 ; transcription de Denis Grandemenge.

De Croy, « *Nouveaux documents pour servir à l'histoire de la création des résidences royales des bords de la Loire*, Paris – Blois, 1894

André Prudhomme, *Les paysans de Chambord, ou l'envers du décor, Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, t. 53, 1998.

Annexes du Document d'Aménagement de Chambord 1997/2011²⁰

Mes propres études, *publiées sur ce site.*

Quand j'ai commencé à ce travail, pratiquement personne n'était capable d'avancer un nom face à ces débris de vie.

Mon propos était de pérenniser la localisation de ces restes, de faire le lien avec des noms connus, de restituer à certains des noms perdus.

¹⁷ A propos de ces plans, voir l'Etude sur le plan Polignac, *sur ce site.*

¹⁸ Outil de référence sur le parc.

¹⁹ Ce plan est perdu.

²⁰ D'après J.-P. Perdriel, selon des recherches de M. Jacques Thoreau.

Le Bout des Chênes.

Je commencerai par vous inviter sur le terrain, avec un texte écrit en 2002, à l'époque des prospections sur ce site.

« Le plan de 1810 mentionne deux bâtiments pour « Le Bout des Chênes ». L'un était identifié depuis l'an dernier, l'autre, cette année, sur une indication de Jean-Paul Perdriel²¹. Le plan de 1600 présente à cet endroit, en vue cavalière, huit²² maisons constituant un village. Elles apparaissent assez serrées sur ce plan et j'imaginais devoir retrouver une traînée de tuiles et de cailloux sur les 130 mètres qui séparent les deux sites déjà recensés (302/1 et 302/3). Mais non !

Tout en complétant mes données, je ressassais ce problème. Me trouvant sur le terrain en 393/1, pour lequel je n'avais pas de nom, site de deux bâtiments distants de 30 mètres l'un de l'autre, dont l'orientation de séparation évoque sans ambiguïté de deux bâtiments perpendiculaires, je compris tout-à-coup qu'il s'agissait de ces deux maisons, sur le plan de 1600, semblant s'appuyer à angle droit, l'une sur l'autre. « Le Bout des Chênes » n'était pas tout entier entre les deux sites recensés, mais se poursuivait plus au sud. Le village n'avait pas 130 mètres de long, mais 600. Les métairies situées alentour (392/1 et/2, 394/1) retrouvaient un nom.



Fig.5 : Plan de 1600 : La Thibaudière et le Bout des Chênes ; sept maisons sur le plan ; dix sur le terrain. Le processus d'abandon était déjà en cours en 1600.

Je pouvais alors poser sur chaque maison du plan de 1600 une de mes références chiffrées. Sur chaque ? Excepté trois. Le jeu de piste n'était pas terminé.

²¹ Agent technique forestier.

²² Sept, car Mi393/1 assemble 2 maisons.

Il me fallait encore découvrir des restes du côté de la route Royale. De nouveau sur le terrain, j'ai eu l'œil attiré par des épineux entre la route de Levis et la route de Mirepoix.

J'y découvris un épandage²³ discret qui me sembla trop éloigné (270 mètres) pour être rattaché à Mi302/3 : ce sera Mi 293/1. Revenant à mon véhicule, j'aperçus d'autres épineux sur la partie de la parcelle 393 qui n'est pas en prairie. Les contre-fossés de la route Royale, tout près du rond Zita, face à la prairie, contenaient des briques, des tuiles, des pierres, de la poterie. L'angle de la prairie révéla, bien cachée derrière des buissons, une mare qui avait piégé quantité de matériel, et un épandage au delà : incontestable Mi393/2, qui doit dormir sous la chaussée de la route Royale.

Deux références trouvées pour une recherche. Nous y reviendrons.



Fig 6 : 1819, cadastre napoléonien ; ce qu'il en reste.

Je devais en fin retrouver le dernier bâtiment non encore reconnu. Le plan de 1600 n'est pas superposable au mien (échelle, vue cavalière, orientation imprécise). Il ne peut fournir que des positions relatives. Une alternative subsistait : ou bien le bâtiment à trouver était entre 392/1 et 394/1 (dans la prairie) ; ou bien il était à l'est de 394/1.

La prairie reçut donc à nouveau ma visite. Mais de vestiges, point.

J'ai repris mes rondes dans la parcelle 394, à l'est de 394/1. A quelques cent mètres de la route du Marchais Long, et aussi de la route Royale, quelques tuiles très fragmentées. Peu probant²⁴. Progressant dans la 413, quelques éléments piégés dans une mare sèche. Une mare, c'est important, mais ça ne suffit pas. Un regard circulaire montrait quelques épineux vers le nord, à une trentaine de mètres. A l'intérieur, des pierres, peu nombreuses. De retour vers la route Royale, je trouvais, dans son contre-fossé sud, une brique, un col de cruche avec une partie de la panse et son anse ; enfin, dans le contre-fossé ouest de la route du Marchais Long, plusieurs tessons de poterie. Tout cela constitue un ensemble dispersé, mais réel. En l'absence d'éléments de localisation plus précis, j'ai **choisi** de placer Mi413/2, dans les épineux, à 35 mètres au nord de la mare.

Une première conclusion s'impose : la disparition des métairies dans un groupe aussi important ne s'est faite que l'une après l'autre. Quand A. Prudhomme date de 1806 la disparition du « Bout des Chênes²⁵ », il ne peut s'agir que du départ des derniers habitants du



Fig. 7 : Même zone que sur le plan de 1600. L'orientation est différente. Ici, le nord est à sa place habituelle.

²³ Dispersion du matériel sur le site.

²⁴ Mon avis a changé sur ce point, modifié par l'expérience ; les restes, si tenus soient-ils, sont à prendre en considération.

²⁵ Prudhomme, *Op. cit.*, p. 162.

dernier bâtiment. Constaté dix maisons, alors que le plan de 1600 n'en signale que huit (ou sept), montre que ces abandons ont commencé avant 1600. Il est impossible de proposer une date de destruction pour chacun.

J'en avais fini avec « le Bout des Chênes ».

Les dix maisons ont les coordonnées Lambert suivantes :

Bout des Chênes	Mi293/1 ruinée en 1600	542.625	2290.68
	Mi293/2 ruinée en 1600	542.65	2290.605
	Mi302/1	542.885	2290.735
	Mi302/3 probablement la dernière maison	542.83	2290.81
	Mi392/1	542.525	2290.34
	Mi392/2 ruinée en 1600	542.495	2290.46
	Mi393/1 deux maisons en 1600 et deux amas	542.75	2290.44
	Mi393/2	542.685	2290.565
	Mi394/1	542.815	2290.51
	Mi413/2 localisation incertaine	543.115	2290.58

Le lieu ne fait pas partie du circuit²⁶ de visite des envoyés de Henri II en 1547.

La table des noms²⁷ mentionne la métairie ; le plan de 1745 signale une « maison du bout » ; le plan de 1787 affiche : « le bout des Chênes ».

Le dénombrement général²⁸ de 1786 note près de 59 arpents de terres et 4 arpents de prés.

Ont habité ce lieu :

« 1706-1709 : Thimothei Porcher (location d'une maison – 70 livres par an),

1731 : Louis Pétré (maison),

1754-1769 : Louis Michou, époux de Jeanne Michou,

1776-1786 : Léonard Rentien, époux de Marie-Anne Ranjard »²⁹

La table des fermes³⁰ de 1784/1787 nous apprend que les fermiers étaient :

de 1784 à 1786 : Léonard Rancien,

en 1787 et 1788 : Claude Potin,

²⁶ A.N. Q¹ 463.

²⁷ A.N. Q¹ 302.

²⁸ A.D. L.-et-Ch., 2 A 7.

²⁹ Aménagement 1997/2011.

³⁰ A.D. L.-et-Ch., 2 A 6.

en 1789 : Etienne Michoux³¹ et Marie (ou Marguerite) Bois. Un autre document signale un bail au nom de ces derniers commençant le 1^{er} novembre 1786³². Contradiction, donc.

L'état³³ des terres et des batimens du 8 octobre 1791 décrit :

« La métairie du bout des Chaines : maison, grange et deux écuries, le tout en passable état ; les terres (58 arpents) en neuf pièces aux environs de la maison ; les prés (6 arpents) en trois pièces aussi aux environs de la maison ». Il y a 6 vaches, 1 toreau, 3 chevaux. Le fermier n'aura pas de bêtes à laine. Revenu présumé : 294 livres. « Etienne Michel, fermier de cette métairie étoit précédemment à celle du grand chat ; il a été transféré à celle du bout des chaines ; ce fermier est bon agriculteur ; il est en retard de 1790 et 1791, mais son domaine est bien tenu, et avant peu il sera entierement libéré, si la terre seconde ses efforts ».

« Ce fermier est un bon travailleur. Le domaine qui, en cet instant est en bon état, était en friche lorsqu'il le prit³⁴ ».

« La métairie est affermée jusqu'à la Toussaint 1792. Le fermier est bon agriculteur ; il se donne bien de la peine, et fera honneur à ses engagements³⁵ ».

Des réparations³⁶ sont adjudgées en 1801 :

reconstruction du pan de bois de face des étables et écuries du côté du couchant ; sera reconstruite, comme indispensable, une lucarne en bois, au-dessus de l'huissierie de l'étable du milieu ; les torchis de ce pan de bois seront refaits à neuf, plus toutes les réparations à faire aux autres pans de bois et cloisons de séparation ; terrassage du grenier au-dessus de la chambre du fermier ; deux portes neuves ; une paire de grandes portes charretières, construites comme celles de la grange de l'Asnerie ; toutes les autres parties de murs et cloisons seront réparées, y compris une reprise de mur entre la porte de la chambre et l'évier, ainsi que le contre-feu ; couverture sur les bergeries et la grange ; réparation des autres portes.

Un cahier des charges³⁷ du 2 novembre 1804 concernant l'adjudication du fermage autorise l'adjudicataire à tenir soixante mères brebis et leur suite.

L'état des baux³⁸ de 1804 attribue 3 ha de terres et 3 en prés au Bout des Chênes. Claude Potain est fermier jusqu'à cette date.

Le 20 vendémiaire an XIV (12 octobre 1805), le bail de la ferme du Bout des Chênes, courant sur neuf années consécutives à partir du 11 brumaire prochain (2 novembre 1805), est adjudgé³⁹ au sieur Tasson pour 210 F.

Le procès verbal d'adjudication décrit ainsi « la ferme du Bout des Chênes consistant en maison d'habitation, écuries, toit à porc, granges, étables, bergeries, boulangerie, cour et

³¹ Nommé pour 1788 et 1789 par Etat des fermes. A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

³² Etat des baux (fermes et maisons) de 1786 à 1791. A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

³³ A.D. L.-et-Ch., Q 1030.

³⁴ *Id.*

³⁵ A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; avis de la municipalité du 7 novembre 1792.

³⁶ A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; Procès verbal du 22 frimaire an 10 (01/10/1801).

³⁷ A.D. L.-et-Ch., Q 1707.

³⁸ A.D. L.-et-Ch., Q 295.

³⁹ A.D. L.-et-Ch., Q 295.

jardin, vingt-cinq hectares de terres labourables, cinq arpents de pré, huit arpents de pâtis, ... droit de pacage dans les vieilles ventes de Monfreau ... ; il pourra tenir soixante mères brebis et leur suite sans pouvoir les faire pacager dans les bois ; ... il aura pour son chauffage les émondes des arbres têtards complétés sur les héritages de la dite métairie, en les coupant en temps et age convenables, sans en pouvoir faire de nouveaux ..., ni prendre ni couper par le pied aucuns arbres vifs ou morts... ».

La correspondance⁴⁰ Corbigny – Fontenay prévoit la suppression de la métairie dès 1806, date que retient Prudhomme⁴¹.

Le document Lault⁴² du 2 août 1817 signale une « mesure du Bout de s C hènes », grange seule avec grande porte à deux vantaux, équipée de trois râteliers à bêtes à laine. Sans doute est-ce le point final du déclin du lieu.

La démolition organisée⁴³ de la métairie eut lieu en 1839.

Ordre d'exposition

J'ai choisi de m'appuyer d'abord sur les plans existant et sur ce texte, fondateur, de 1547. C'est la partie où l'histoire appuie l'archéologie, dans un va-et-vient fertile. Inversement, les références historiques disparaissant, l'archéologie prend le relais et assume le minimum que les prospections au sol peuvent apporter.

Pour éviter des téléchargements⁴⁴ trop longs, cette étude est livrée en plusieurs parties :

1. Ce préambule et les métairies dont les noms ont failli se perdre.
2. 2.a et 2.b : Les autres métairies visitées en 1547.
3. Les métairies non visitées en 1547, mais figurant sur le plan de 1600.
4. Les autres métairies identifiées, de la même époque ou plus tardives.
5. Contemporanéité.
6. Structures contributives : les parquets.
7. Les autres établissements agricoles de l'Antiquité au Moyen-Age.

⁴⁰ A.D., L.-et-Ch., Q 295.

⁴¹ *Op. cit.*, p. 162.

⁴² Archives de Chambord, J.A. LAULT, avoué, *Procès-verbal*.

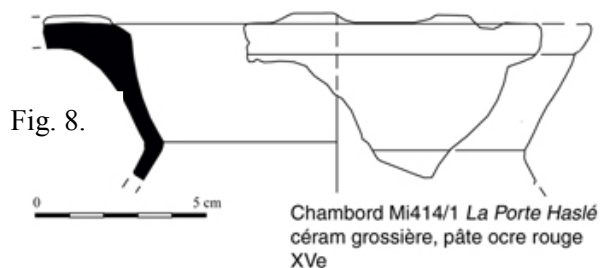
⁴³ A.D. L.-et-Ch., fonds Thoreau, 37 Q Travaux 2 (classement provisoire).

⁴⁴ <http://www.archeoforet.org/>

1 - Les métairies dont les noms ont failli se perdre.

La Porte Halay.

A 800 mètres à l'est du groupe précédent, un étang recreusé dit⁴⁵ de La Porte Halay. Sa rive nord actuelle s'appuie contre le versant est de la vallée par où s'écoule le surplus des eaux vers l'étang de la Thibaudière. En haut, un rond d'épineux. En bas, à proximité de l'eau, quelques fragments de tuiles à c rochet, peu de pierres et quelques tessons de céramique.



La plupart de ces tessons ne montrent pas de forme. Seul un vase⁴⁶ a été identifié (sorte de pichet) avec un départ d'anse dont l'arc n'a pu être retrouvé.

La confirmation de l'existence de cette métairie (Lors de sa découverte, j'étais que lque peu dubitatif.) fut apportée par une liste⁴⁷ de noms qui indique en son point 94 : « La Porte Haslé, mestairie ruinée ».

Cette métairie n'apparaît sur aucun plan connu, mais devait être notée sur celui, malheureusement disparu, accompagnant la table des noms. Toutefois, le toponyme subsiste pour l'étang et le climat.



Fig. 9 : P orte H alay et Fertière.

La Porte Halay	Mi414/1	543.49	2290.53
----------------	---------	--------	---------

⁴⁵ Ou selon les textes, Halé, Haslé, Alay

⁴⁶ Datation des tessons : Viviane Aubourg (S.R.A. 45), Didier Josset (I.N.R.A.P.) : fin XIVe à XVIe.

⁴⁷ A.N. Q¹ 302

La Saint-Michel.

- la zone sort du champ du plan de 1600 ;
- le plan de 1745 connaît un « taillis de St. Michel » ;
- Cassini est muet ;
- le plan de 1810 recense en son point 73 un climat dit « St Michel » ;
- le plan de 1913 indique « la Saint-Michel », au point 46 (climat).



Fig. 10 : La Saint Michel

Si les plans ne connaissent plus qu'un climat, le terrain en raconte davantage.

Au point 307/1, une plate-forme fossoyée sur trois côtés occupe un espace de 65 m sur 45 m. Les fossés ont une largeur de 5 à 6 m et sont encore en eau. Les déblais de creusement sont rejetés à l'extérieur sur 1,5 m de hauteur. L'enclos contient un épandage discret de tuiles à crochet et de tessons de poterie.

La fragmentation des tessons est telle qu'on ne peut reconnaître aucune forme, mais la pâte est datée fin XIVe-XVe siècle.

Le nom semble évident : partout, dans le parc, d'anciennes métairies ont laissé leur nom à la zone forestière



Fig. 11 : La Saint-Michel ; fossé nord ; à droite, la plate forme ; à gauche, le talus extérieur.

D'autres restes sont présents en 309/1 et 309/2

Au point 309/1, au confluent d'un ruisseau et d'un fossé qui ont récupéré un matériel abondant, un épandage est assez visible de tuiles majoritaires, de briques et pierres, à 250 m du précédent.

À cent mètres de 309/1, au point 309/2, un autre épandage de pierres, briques et demi-briques, carrelage, vaisselle évoque un habitat, métairie ou locature, tandis que 309/1, par son absence de tessons de pot,

évoquerait davantage une grange ou une bergerie. Ces deux derniers sites, documentés en matériel moins fragmenté, seraient plus récents que La Saint-Michel. Aucune documentation que je connaisse n'y fait référence.

La Saint-Michel	Mi307/1	544.25	2291.88
? nom inconnu	Mi309/1	544.2	2291.65
? nom inconnu	Mi309/2	544.29	2291.65
? nom inconnu	Mi307/2	544.32	2292.08

Sur un espace de 30 sur 60 mètres, Mi307/2 se manifeste par un épandage majoritairement de pierres, de rares fragments de tuiles à crochet et de céramiques épaisses évoquant une paroi de four. Aucune référence documentaire.

La métairie des Isles (des Ysles).

Ce nom n'apparaît, à ma connaissance, que sur deux documents⁴⁸. La position n'est donnée que par le nom⁴⁹ et l'ordre de la visite, après la Beschardière au sud de la rivière (position connue) et avant les métairies du nord du Cosson.

Un site y prétend naturellement : Mi268/1. Il présente la particularité de se trouver à l'extrémité du barrage⁵⁰ dont la retenue constitue « *La Fosse⁵¹ des Isles* ».

« En la mestairye appelée **Les Ysles** où demoure ung nom mé *Jehan Bureau* y a bonne s m aisons e t suffisantes pour a sseoir une bonne mestairye ; e t a udict *Bureau*, que avons trouvé auct lieu, avons demandé de qui il la tenoit ; qui a dict la tenir du *seigneur du Vergier* à cinquante s olz t ournoys de f erme ; m ais n 'a l abouré aucunes terres dudict lieu ».

« Bonnes m aisons » en 1547, a ujourd'hui épandage a bondant d e t uiles (majoritaires), pi erres, carrelage, briques sans cartouche, tessons de poterie, situé dans l'axe du barrage.

En 269/1, un é pandage de g rosses pi erres. O n pe ut s upposer une g range c ouverte d'une toiture végétale.



Fig. 12 : Les Isles et le barrage.

Les Ysles	Mi268/1	540.96	2291.99
? liée ou non	Mi269/1	541.04	2292.03

⁴⁸ A.N. Q¹ 463 et A.N. Q¹ 302.

⁴⁹ A proximité du Cosson, non canalisé en 1547.

⁵⁰ Il ne s'agit pas du barrage élevé sur l'ordre de Hugues de Châtillon en 1248. Voir : « Les moulins de la C haussée e t l'étang d e C hambord », sur ce site. Simon B ryant, archéologue I .N.R.A.P. spécialiste du bâti, a examiné l'ouvrage et considère la maçonnerie totalement compatible avec cette date : « *Du XIIe à la Renaissance* ». Un sondage devrait avoir lieu en 2010.

L'ouvrage réalisé *aux Isles*, constitué, sur ses flancs de deux parements en pierres assez soigneusement équarries, posées en lits, avec au centre d'un bourrage pierres-mortier très compact et résistant (là où le parement a disparu, subsiste le cordon central, saillant vigoureusement), long de 215 mètres, large de 1,5 mètre, traverse complètement l'ancienne vallée. Il a été brisé rive droite pour laisser place au nouveau lit du Cosson, et s'appuie sur un épaulement de la rive gauche. Il s'agit incontestablement d'un barrage. Totalement inconnu.

Voir : « Un barrage médiéval sur le Cosson », sur <http://www.archeoforet.org/>.

⁵¹ A.N. Q¹ 302, « La Fosse des Ysles ou de l'Ysle et les Ventes neuves, futaye de 60 ans bien plantée ».

La maison de Méry Cassot.

« Et là⁵², près, y a une maison où demoure *Mery Cassot* ; et près un estang appelé l'estang Neuf, y a environ douze arpens de terre que ledict *Cassot* à labourées et en faict de ferme à *Claude Ragner* li[eutena]n des gardes d'udict parc qui les luy a baillées à la raison d'un boisseau de grain pour boessellée de terre ; e t l a t i e n t d u d i c t *Claude*, seulement de promesse verballe ; aussi a dict le dict *Cassot* avoir qua tre be ufs e t une taure. Oultre a dict que ledict *Pierre Godart*, g arde s u d i c t , t i e n t à f erme d u roy ledict estang ainsi qu'il a oy dire ».

Ce point de la visite se situe entre deux autres points connus : l'Anerie et Chaz. A proximité de l'étang Neuf et au nord⁵³ de celui-ci, de ux sites, à 130 m l'un de l'autre, liés ou non, peuvent en être référence : Mi363/1 et Mi375/1.



Fig. 13 : Les deux sites potentiels de la maison de Méry Cassot.

L'un et l'autre sont marqués par un épandage de pierres, majoritaires en 363/1, et de tuiles, majoritaires en 375/1. L'un et l'autre se trouvent en bordure du vieux chemin de Chambord à Montfauult (pointillés sur la fig. 13).

Maison de Méry Cassot	Mi363/1	540.62	2289.68
et/ou	Mi375/1	540.72	2289.6

⁵² A.N. Q¹ 463.

⁵³ Le parc d'alors ne s'étend pas au sud de l'étang.

La Grosse Haye : troisième site sauvé de l'oubli.

Le toponyme subsiste en temps que nom de climat sur le plan⁵⁴ de 1600, puis disparaît.



Fig. 14 : Sur le plan de 1600, la J olivetière connote une maison ; mais pas la Grosse Haye.

« ... sommes transportez au lieu de **La Grosse Haye** où de moure *Jehan Boucquin* ; et a vons tr ouvé le dict lie u assez bien logé et suffisant pour faire une bonne mestairye ; et au quel *Boucquin* que a vons t rouvé a udict lieu a vons demandé qui l'avoit mys en icelluy lieu ; qui nous a déclaré avoir prys ledict lieu, avec quatorze arpens de terres en une pièce, du *cappitaine de Chambort*, et en payer par chascun an quatre livres dix solz tournoys ; et a deux vaches un veau, avec d eux be ufs qu' il a pr is à m oeson d epuys deux j ours ença ».



Fig. 15 : J olivetière et Grosse Haye.

De Croy⁵⁵ signale que :

« Jeanne du Fou, femme de chambre du Dauphin, obtint en 1549 ... la métairie de la Grosse-Haye ».

« Ledict l ieu as sez b ien l ogé » se résume aujourd'hui à un é pandage dispersé d e pierres et de quelques fragments de tuiles à crochet.

Le secteur, entre la Jolivetière et l'Anerie, sur la route des envoyés d'Henri II, est bien cadré, s'appuyant sur d'autres informations fournies par le plan de 1600, comme : non loin de la route de Chambord à Bracieux, ou c omme : au sud de la Jolivetière. Cependant, le site a requis des prospections longues pour le découvrir. Les restes, en effet, sont ténus.

Cette expérience a le mérite de rendre crédibles des restes aussi pauvres, rencontrés ailleurs ; telle, pour revenir sur un emplacement déjà examiné, Mi269/1.

La Grosse Haye	Mi246/1	539.79	2290.02
----------------	---------	--------	---------

⁵⁴ Le nord est en bas.

⁵⁵ A. N., KK 902, f° 276 v°. Cité dans « *Nouveaux documents pour servir à l'histoire de la création des résidences royales des bords de la Loire*, Paris – Blois, 1894, p.172.

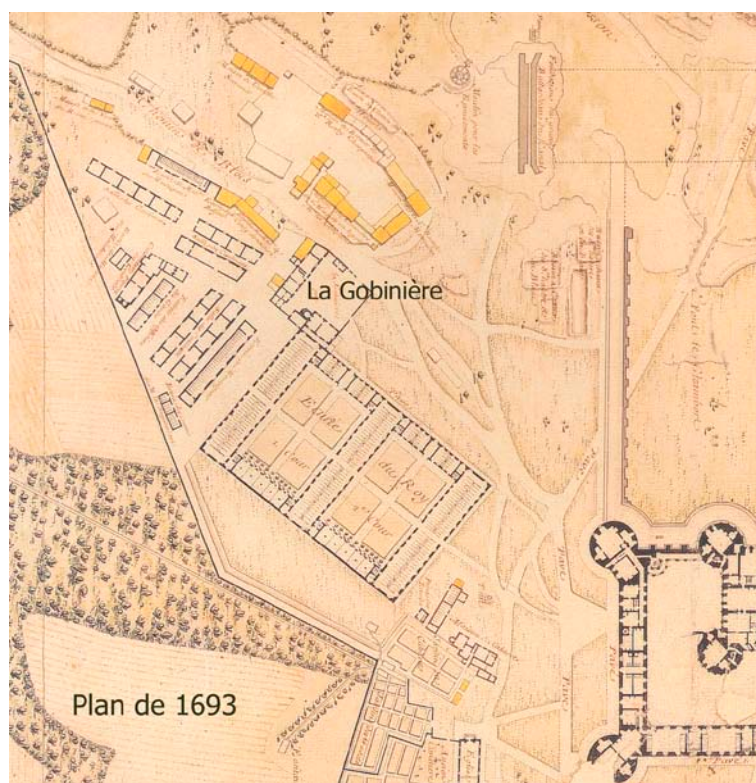
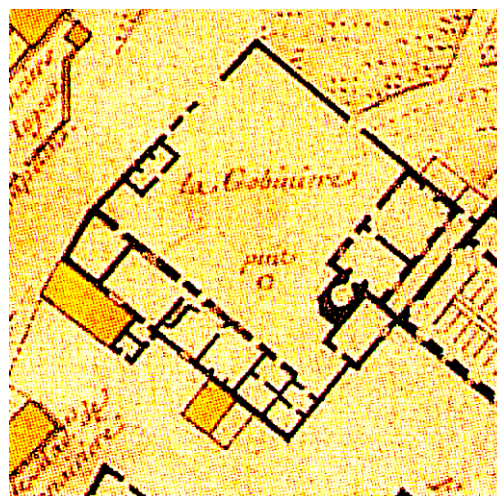
La Gobynière

Fig.16 : La Gobynière.

Le même extrait du plan des Abords du Château de Chambord en 1693 :

Ci-dessous une vue élargie sur le château, les Ecuries du Roy, et La Gobynière.

En haut à droite, après rotation d'un quart de tour, sous une échelle réduite qui rend possible la lecture du nom.



Après report sur la carte I.G.N., La Gobynière se situerait aujourd'hui,

- pour partie sous les bâtiments sud de la place St Louis, le centre de la cour au pied des façades, à 30 mètres environ de l'angle des maisons côté château,
- pour partie sous la place elle-même.

La Gobynière	Non cotée	540.16	2291.04
--------------	-----------	--------	---------

Villeboury

Villeboury se place entre Les Ruaudins et la Gobynière, ce qui délimite un secteur de mille mètres environ de long sur quatre à cinq cents mètres de large, au sud du Cosson. Mi230/1 (peu de restes et une mare asséchée ; Fig. 2 n° 3) est un bon candidat potentiel. Cette métairie figurait au plan de 1676, notée dans la table au point 54 : « *Villebouzy* ». Elle n'est pas déclarée ruinée lors de la révision de 1727.

Un autre point est candidat, à 130 mètres au nord du précédent, livrant un pierrier conséquent : Mi 228/1. Ce qui pourrait être une dépendance du premier, construit avec une toiture végétale.

Un autre document⁵⁶ fait allusion à Villeboury :

« Puis ensuite depuis le pont de la chaussée dans le fond de la vallée de Villebourry tirant à droite ligne vers Chambort suivant le tour de la vallée sur la longueur de mille toises il faudra faire un canal... ».

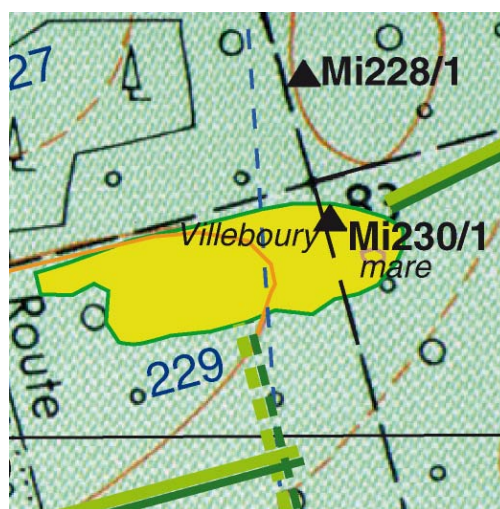


Fig. 17 : Villeboury sur fond I.G.N.

Villeboury	Mi230/1	537.38	2290.19
	Mi228/1	537.34	2290.32

⁵⁶ A.D. de L.-et-Ch., 3 E 27/277, 13 novembre 1640. Voir « Les moulins de la Chaussée », sur <http://www.archeoforet.org/>.